Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-217302413-20190620-2019-48-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/06/2019
Publication : 21/06/2019
Pour l'autorité compétente par délégation

MAIRIE de SAINTE-HELENE SUR ISERE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An DEUX MIL DIX-NEUF et le jeudi vingt juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-HELENE SUR ISERE, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire, sous la présidence de Mr Daniel TAVEL, Maire.
Date de la convocation : 07/06/2019 - Date de la publication : 07/06/2019
Nombre de conseillers : 15 – Présents : 11 Votants : 13
Présents : Mr TAVEL Daniel, Mme FAVRE Véronique, Mr BRISON Gérard, Mr SIMILLION Pierre, Mme BOUSON Marie-Christine, Mr BUCHE Daniel, Mme MOTTIER Marielle, Mme BOCH Monique, Mme MAGLI Valérie, Mme DEGLISE-FAVRE Françoise, Mme CHIRAT Maryse
Absents : Mr CLAREY Gérard (donne pouvoir de vote à Mr BRISON Gérard), Mr LYCAKIS Léo, Mr DEGLISE-FAVRE Thierry (donne pouvoir de vote à Mr TAVEL Daniel), Mr GLAUDA Patrick
Secrétaire de séance : Mme DEGLISE-FAVRE Françoise

**N° 2019-48**
**OBJET : APPROBATION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'environnement ;
Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu le Schéma de Cohérence Territoriale Arlysère approuvé le 09 mai 2012 ;
Vu la délibération du Conseil municipal de Sainte-Hélène-sur-Isère en date du 11 septembre 2015 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et fixant les modalités de la concertation ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 06 juillet 2016 complétant les objectifs poursuivis par la révision
Vu le débat engagé au sein du Conseil municipal de Sainte-Hélène-sur-Isère le 30 septembre 2016 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ;
Vu la délibération du conseil municipal du 14 septembre 2018 par laquelle le conseil municipal a décidé d'appliquer le décret du 28 décembre 2015 pour la rédaction du PLU
Vu la délibération du 12 octobre 2018 portant bilan de la concertation et arrêt du projet de PLU ;
Vu l'arrêté municipal du 04 mars 2019 prescrivant la mise à l'enquête publique du projet de PLU arrêté ;
Vu les avis des personnes publiques associées ;
Vu l'enquête publique organisée du 25 mars au 29 avril 2019 inclus ;
Vu le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur ;

Les avis formulés par les personnes publiques associées sur le projet de PLU arrêté, les observations du public émises lors de l'enquête et les conclusions du commissaire-enquêteur qui a émis un avis favorable assorti de quatre recommandations, conduisent à apporter des modifications au projet de PLU. Les modifications apportées au projet de PLU figurent en annexe de cette délibération ; elles ne remettent pas en cause l'économie générale du projet de PLU tel que soumis à l'enquête.

Considérant que le projet de PLU, tel qu'il est présenté au Conseil municipal est prêt à être approuvé conformément à l'art. L 153-21 du Code de l'urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

**APPROUVE** le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Sainte-Hélène-sur-Isère tel qu'il est annexé à la présente ;

**PRECISE** que le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public à la mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère aux heures habituelles d'ouverture au public ;

Affiché le |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

**DIT** que la présente délibération sera affichée pendant un mois à la mairie de Sainte-Hélène-sur-Isère ; mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans *Le Dauphiné Libéré*.

**PRECISE** que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en Préfecture accompagnée du dossier de PLU approuvé et de l'accomplissement des mesures de publicité.

**Ainsi délibéré et ont signé les membres présents.**

| | |
|---|---|
| Pour | 13 |
| Contre | 00 |
| Abstention | 00 |

Le Maire,
Daniel TAVEL

MAIRIE de Ste-HELENE-SUR-ISERE (Savoie)

Affiché le |__|__| |__|__| |__|__|__|__|